

# **Vers un regard nuancé des sciences sociales sur la philanthropie ?**

À propos de l'ouvrage de Vincent EDIN,  
*Quand la charité se fout de l'hôpital. Enquête sur les perversions de la philanthropie\**.

**par Charles Sellen**

© Authors/PSSP, all rights reserved  
PSSP, 59-61 rue Pouchet, 75017 Paris

@PSSP\_Lab

**How to cite this publication** : Charles Sellen, "Vers un regard nuancé des sciences sociales sur la philanthropie ?", PSSP Working Paper n°5, 2021-09-22.

\* Vincent EDIN, *Quand la charité se fout de l'hôpital. Enquête sur les perversions de la philanthropie*. Paris, éditions Rue de l'Echiquier, coll. « Les incisives », Février 2021, 83 pages (10 €).

## TABLE DES MATIÈRES

<b>Une critique argumentée et légitime</b>	<b>4</b>
<b>Un questionnement salutaire</b>	<b>5</b>
<b>Des préconisations radicales</b>	<b>6</b>
<b>Un précurseur dans la littérature francophone</b>	<b>8</b>
<b>Une voie médiane à bâtir</b>	<b>9</b>
<b>Clarifier le débat pour valoriser la véritable philanthropie</b>	<b>11</b>

**Résumé :**

La philanthropie connaît un essor rapide en France et dans le monde, mais certains abus endommagent la noblesse de cet engagement caritatif, en tentant d'occulter l'explosion des profits et la réduction des services publics. La critique de ces travers est l'occasion idoine de réinventer la générosité privée. Les sciences humaines et sociales peuvent contribuer à ce renouveau.

**Mots-clés :** Philanthropie, Mécénat, Richesse, Taxation, Solidarité, Citoyenneté.

« Voler en grand et restituer en petit, c'est la philanthropie » ironisait naguère l'intellectuel marxiste Paul Lafargue à propos des mécènes qui, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, camouflaient leurs stratégies économiques prédatrices derrière un voile de bienfaisance apparente, pour mieux s'opposer frontalement à l'avènement d'un État social protecteur. L'ouvrage de Vincent Edin, *Quand la charité se fout de l'hôpital : Enquête sur les perversions de la philanthropie*, paru en février 2021 aux éditions Rue de l'Echiquier (collection « Les incisives »), est un écho contemporain à cet aphorisme grinçant. L'éditeur présente l'ouvrage comme « l'essai qui dénonce la grande hypocrisie et la vaste arnaque que la philanthropie est devenue »<sup>1</sup>. L'auteur y dénonce méthodiquement les paradoxes d'une activité caritative dont il reconnaît toute la noblesse lorsqu'elle est pratiquée avec honnêteté et discréction, mais dont il réprouve les dérives lorsqu'elle devient le grossier maquillage fortement médiatisé d'une réalité moins glorieuse. La légitimité de l'auteur à s'exprimer sur le sujet n'est pas anodine et son style vigoureux stimule le lecteur. Malgré quelques raccourcis ça et là, les arguments déployés dans cet essai au vitriol méritent qu'on y prête attention, dans un contexte sociétal où la philanthropie (entendue comme « contribution volontaire de source privée à des causes d'intérêt général ») suscite un regain d'intérêt, à la faveur du déclin de l'État providence<sup>2</sup> et de l'essor rapide de fortunes aux dimensions incommensurables.

## UNE CRITIQUE ARGUMENTÉE ET LÉGITIME

Rappelons pour commencer que Vincent Edin est fin connaisseur des arcanes du sujet, à la fois comme praticien et comme auteur. Dans une première partie de son parcours professionnel, il a travaillé pour l'ADMICAL<sup>3</sup>, le principal club d'entreprises mécènes en France. Il a ensuite corédigé un guide pratique, juridique et fiscal, sur la collecte de fonds<sup>4</sup> qui fait autorité dans le secteur des associations et fondations. L'auteur révèle par ailleurs en introduction qu'il accompagne (bénévolement) plusieurs associations dans leurs efforts de *fundraising* et a même animé des galas de charité. Enfin, sa double culture franco-américaine lui confère une aisance certaine dans l'exercice consistant à confronter les modèles de société entre ces deux pays – il évite ainsi habilement les erreurs fréquentes des tentatives de comparer ce qui n'est pas comparable<sup>5</sup>. Désormais journaliste indépendant, Vincent Edin déploie dans ce pamphlet une plume alerte et un style flamboyant. Il manie un humour piquant et parsème sa prose de références historiques, littéraires, artistiques, qui révèlent une vaste culture humaniste, sans jamais dissimuler ses convictions ni sa vision politique du sujet. Sans que le lecteur soit obligé d'y souscrire complètement pour apprécier toute la saveur du propos, il sera tenu en haleine et lira d'une traite cet ouvrage court (85 pages), à la mise en page bien aérée, ponctuée d'intertitres adroitement choisis pour exprimer l'essentiel en une formule cinglante.

L'ouvrage se démarque de la forme longue et du ton nuancé des traités académiques. Il n'en demeure pas moins sourcé et documenté (112 références). S'appuyant sur un raisonnement sans détour, ses thèses se veulent directes et fortes : la captation d'immenses portions de la richesse collective par un petit nombre d'individus est non seulement injuste mais aussi socialement

1. Présentation de l'ouvrage par l'éditeur : <https://www.ruedelechiquier.net/essais/328-quand-la-charite-se-fout-de-l-hopital.html>

2. Rosanvallon, P. (1981). *La crise de l'État-providence*. Paris : Le Seuil ; Rosanvallon, P. (2006). *Le modèle politique français. La société civile contre le jacobinisme de 1789 à nos jours*. Paris : Le Seuil.

3. Site officiel : <https://admical.org/>

4. Daubas, P. & Edin, V. (2015). *Se lancer dans la collecte de fonds*. 2<sup>e</sup> éd. Paris : Dalloz/Juris Associations.

5. Voir sur ce point : Vaccaro, A. & Sellen, C. (2021). « Philanthropie en France et aux États-Unis : Comparaison n'est pas raison ! », G.I.V.E./Vanity Fair, n°4, « *Créativités françaises* », 6 mai 2021, pp. 230-233.

dangereuse ; l'embellissement de certains comportements prédateurs par un discours à prétention philanthropique est doublement inacceptable car cette instrumentalisation fragilise le pacte social tout en insultant l'immense majorité des donateurs, petits ou grands, qui font œuvre de générosité sincère et véritablement désintéressée. En somme, d'après l'auteur, le meilleur philanthrope est d'abord celui qui commence par payer ses impôts sans chercher à resquiller. Le contre-témoignage parfait étant celui qui fraude le fisc (ou qui « optimise » de manière agressive – la frontière entre ces catégories étant souvent ténue) et s'achète ensuite un brevet de vertu en reversant quelques « piécettes » (sic, p. 29) aux bonnes œuvres. Ce tableau aurait l'air franchement cynique s'il n'était étayé de plusieurs exemples bien réels de milliardaires – en Espagne, aux États-Unis, en France – qui accumulent des fortunes via des opérations à la limite de la licéité (ou à la limite de la décence) et qui s'offrent ensuite une couverture presse favorable à pleines pages de grands journaux (qualifiés de « chiens de garde médiatiques », p. 73) pour les sommes modiques qu'ils reversent à des organismes publics ou caritatifs, sans que personne ne songe à faire le rapprochement entre ces flux croisés de proportions inégales. « Quand le sage dit : 'Payez ce que vous devez aux États, à vos employés et à vos contractants', l'idiot regarde la conférence sur les entreprises qui changent le monde ! » résume Vincent Edin (p. 65). L'ouvrage expose ce tour de passe-passe en pleine lumière et nous invite à élargir le regard, souvent délibérément tronqué par les récits enjolivés, pour considérer chaque démarche philanthropique dans une vision d'ensemble.

## UN QUESTIONNEMENT SALUTAIRE

5

L'ouvrage s'adresse à un double lectorat : il interpellera d'une part les experts et praticiens du secteur caritatif, qui y trouveront matière à une réflexion salutaire sur les défis éthiques de la collecte de fonds dans un environnement de plus en plus concurrentiel (le volume total de générosité croît moins vite que les besoins sociaux), d'autre part à un grand public qui méconnaît souvent le concept de « philanthropie » (est-il synonyme de « don d'argent » ou de « bienveillance » ?) mais pour qui le propos est parfaitement accessible et resitué dans une perspective plus ample, interrogeant nos choix profonds de société.

S'il est aisément compréhensible que les responsables d'organismes dépendant de la générosité privée ne souhaitent pas heurter la sensibilité de leurs donateurs (surtout lesdits « grands donateurs »), craignant de perdre ces soutiens précieux, la plupart des professionnels sont conscients que la tendance actuelle mène à l'impasse. Aux États-Unis, les *nonprofit leaders* s'alarment depuis déjà une demi-douzaine d'années de la concentration des dons à l'œuvre dans le paysage caritatif<sup>6</sup>. Chaque année, le total de générosité privée augmente en battant des records<sup>7</sup>, mais au sein de cette manne, les dons des ménages modestes et des classes moyennes s'effondrent, tandis que les grandes fortunes en représentent une part de plus en plus prépondérante<sup>8</sup>. Ce phénomène marque une rupture avec la structuration historique de la générosité américaine, qui était essentiellement le fait des classes moyennes depuis plusieurs siècles<sup>9</sup>. En France, on commence à observer une situation identique, avec une concentration croissante des dons<sup>10</sup>. Cette dynamique

6. Collins, C., Flannery, H., & Hoxie, J. (2016). Gilded Giving Top-Heavy Philanthropy in an Age of Extreme Inequality. *Institute for Policy Studies*, November, pp. 27-50. <https://ips-dc.org/report-gilded-giving/>

7. Giving USA: The Annual Report on Philanthropy for the Year 2020 (2021). Chicago: Giving USA Foundation.

8. Rooney, P. M. (2018). The Growth in Total Household Giving is Camouflaging a Decline in Giving by Small and Medium Donors: What Can We Do about it?. *Nonprofit Quarterly*, 897-921.

9. Zunz, O. (2012). *La philanthropie en Amérique: argent privé, affaires d'État*. Fayard.

10. Bazin, C., Duros, M., & Malet, J. (2019). La générosité des Français, 24<sup>e</sup> édition. *Recherches & Solidarités*. Novembre.

entraîne mécaniquement un regain d'influence des très riches sur les programmes, les options et les priorités des récipiendaires de l'aide. À terme, s'interroger sur la réduction de ces marges de manœuvre est donc impératif pour le bon fonctionnement du secteur caritatif tout entier.

Au-delà, l'ouvrage soulève des questions universelles, auxquelles tout citoyen de bonne volonté est en droit d'attendre des réponses convaincantes, mais qui restent à ce jour inexplicées : comment se fait-il que les entreprises intrinsèquement les plus « responsables », qui maintiennent des emplois qualifiés et enracinés dans les terroirs de France, qui s'auto-imposent des normes sociales et environnementales plus exigeantes que la loi, ou qui choisissent de rejoindre la famille de l'Economie sociale et solidaire (souvent en obtenant l'agrément ministériel « entreprise solidaire d'utilité sociale – ESUS »<sup>11</sup>), n'aient en général aucune tradition de mécénat (ou le pratiquent avec pudeur), tandis que celles qui recherchent systématiquement une forte couverture médiatique pour leurs actions caritatives, soient souvent impliquées par ailleurs dans des controverses (placements financiers *offshore*, lourde empreinte carbone, délocalisations injustifiées, licenciements en période de forte profitabilité, etc.) ? Pourrait-on subodorer l'instrumentalisation du mécénat à des fins réputationnelles (en anglais « *greenwashing* » ou « *rainbow-washing* »<sup>12</sup>) ? Comme l'écrit l'auteur, « poser la question, c'est déjà y répondre » (p. 21).

## DES PRÉCONISATIONS RADICALES

Dans un environnement francophone qui peine souvent à se mettre au diapason des grands débats internationaux ayant cours dans la sphère anglophone, Vincent Edin rappelle que la « théorie du ruissellement » (*trickle down theory*), censée justifier l'allègement de la fiscalité des plus riches au motif que leurs avoirs seraient réinvestis dans la société (d'où l'idée de « ruissellement » dont la philanthropie serait l'une des modalités), a été constamment démentie par les faits et par les statistiques économiques disponibles à ce jour. Aucune œuvre dans la littérature scientifique ne démontre son exactitude théorique ou empirique, bien qu'elle ait été invoquée à maintes reprises dans un certain discours politique et reprise, implicitement ou explicitement, dans les médias. Afin de dissiper tout malentendu, l'auteur rappelle que les « riches » qu'il met en cause ne sont pas les ménages désignés par François Hollande en 2006 lors d'un débat télévisé (situés alors à 4 000 € de revenu mensuel), ni même les 1 % de ménages les plus prospères, mais plutôt les 0,1 %, voire les 0,01 % d'ultra-nantis, dont les patrimoines s'envolent dans des proportions exponentielles, au sens mathématique du terme, suivant une courbe d'accélération qui semble n'avoir aucune limite. Ainsi la captation de 845 milliards de dollars de capitaux supplémentaires par les 643 Américains les plus riches durant les six premiers mois de la crise du coronavirus (p. 44), alors même que des millions de travailleurs ont été brutalement plongés dans les affres du chômage et qu'autant de familles basculaient dans la pauvreté, lui apparaît-elle indécente. À juste titre, pensera sans doute le lecteur, en attendant de lire un argumentaire contraire aussi robuste pour réfuter ce constat implacable.

Aux grands maux, les grands remèdes : les solutions avancées par l'auteur sont donc radicales. Il s'agit d'éradiquer le concept de milliardaires-ploutocrates « qui n'auraient jamais dû devenir si

<sup>11</sup>. Agrément décerné depuis la loi de 2014 relative à l'économie sociale et solidaire. L'entreprise ESUS doit remplir trois critères : 1) rechercher un but d'intérêt général ou d'utilité sociale ; 2) disposer d'une gouvernance démocratique qui associe les parties prenantes ; 3) réinvestir la majorité de ses bénéfices dans l'entreprise afin d'assurer sa pérennité et son développement. Voir : <https://www.economie.gouv.fr/entreprises/agrement-entreprise-solidaire-utilite-sociale-ess> et <https://www.novethic.fr/lexique/detail/esus.html>

<sup>12</sup>. L'expression « *rainbow washing* » est apparue depuis que les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU ont été adoptés pour la période 2015-2030, dont les pictogrammes sont déclinés sur toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. Voir : <https://www1.undp.org/content/undp/fr/home/sustainable-development-goals.html>

riches » (p. 73). L'instrument plébiscité est l'impôt progressif, qui amène les plus fortunés à faire un effort plus important que la moyenne des contribuables, en versant leur écot au Trésor public à proportion de leurs capacités supérieures. Voilà le péché originel que l'auteur pointe du doigt : l'érosion constante de la progressivité de l'impôt depuis un demi-siècle pour les contribuables situés au sommet de la pyramide. Il rejoint en cela les thèses d'économistes français réputés à l'international, comme Gaël Giraud<sup>13</sup>, Thomas Piketty<sup>14</sup>, ou Emmanuel Saez et Gabriel Zucman<sup>15</sup>. Si l'idée d'éradiquer les milliardaires peut certes sembler exagérée de prime abord, elle n'aurait cependant pas choqué nos aïeux qui, durant les années 1950, sous la présidence américaine du Républicain Dwight Eisenhower, acceptaient sans sourciller une tranche d'imposition marginale à 91 %. On connaît la suite : la vague de libéralisation financière enclenchée par le tandem Reagan-Thatcher dans les années 1980 a enfanté le monde actuel, où l'émergence des classes moyennes permise par l'État-providence – sans doute le plus grand succès socioéconomique de l'Occident au XX<sup>e</sup> siècle – a été brisée.

La simple évocation de cette vérité historique est toutefois devenue un sacrilège dans les cénotacles de l'économie mondialisée, y compris lorsque le sujet du débat porte sur la juste fiscalité redistributive. En témoigne le tollé provoqué en 2019 par l'historien néerlandais Rutger Bregman lorsqu'il a osé recadrer la discussion à Davos, s'affranchissant du script préétabli, en utilisant la métaphore de l'incendie : « J'ai l'impression de participer à une conférence de pompiers dans laquelle il est interdit de parler d'eau. » Et d'ajouter « La solution est pourtant simple : arrêtons de parler de philanthropie et parlons plutôt des impôts, des impôts, des impôts »<sup>16</sup>. La séquence, devenue instantanément virale, fut repartagée par des millions d'internautes, mais le conférencier impertinent s'est senti isolé parmi les autres panélistes<sup>17</sup>. Son propos n'était pourtant pas agressif envers les véritables philanthropes : « Je n'ai rien contre la philanthropie [...] mais commencez par payez vos impôts » avait-il déclaré. « Les impôts permettent de bâtir notre civilisation, c'est tout simplement un prérequis pour que la société soit bien gouvernée »<sup>18</sup>. Peu après, le Prix Nobel d'économie Paul Krugman déplorait haut et fort dans les colonnes du *New York Times* le phénomène d'« *excessive wealth disorder* » (littéralement, « troubles liés à l'excès de richesse ») inspiré d'une terminologie médicale pour qualifier une voracité sans bornes assimilable à une forme de pathologie sociétale<sup>19</sup>. Un philanthrope multimillionnaire très proactif (et un brin provocateur) de Californie, Alan Davis, vient d'annoncer très sérieusement qu'il allait créer un *Excessive Wealth Disorder Institute* dédié à l'observation de ces 0,1 % d'ultra-riches et à la promotion d'une politique fiscale plus juste<sup>20</sup>. En effet, en 2018, pour la première fois de l'histoire, le taux moyen d'imposition effective (toutes taxes confondues) des 400 familles américaines les plus fortunées est passé en dessous de celui des 50 % de foyers fiscaux les plus modestes (*bottom 50 percent*), d'après les calculs de Saez et Zucman résumés par le graphique ci-dessous<sup>21</sup>.

13. Giraud, G. (2014). *Illusion financière* (3<sup>e</sup> édition revue et augmentée). Editions de l'Atelier.

14. Piketty, T. (2013). *Le capital au XX<sup>e</sup> siècle*. Le Seuil.

15. Saez, E., & Zucman, G. (2020). *Le Triomphe de l'injustice. Richesse, évasion fiscale et démocratie*. Le Seuil ; Zucman, G. (2013). *La Richesse cachée des nations. Enquête sur les paradis fiscaux*. Le Seuil.

16. “Dutch historian Rutger Bregman goes viral after challenging Davos panel to talk about taxing the wealthy”, Australian Broadcasting Corporation (ABC), Sydney, 31/01/19. <https://www.abc.net.au/news/2019-01-31/dutch-historian-rutger-bregman-goes-viral-after-davos-tax-speech/10766504>

17. Sales, L. (2019). “Rutger Bregman's tax speech went viral, but it didn't go down well in Davos, he says”, Australian Broadcasting Corporation (ABC), Sydney, 07/02/19. <https://www.abc.net.au/news/2019-02-07/rutger-bregmans-viral-tax-speech-but-didnt-go-down-well-in-davos/10791322>

18. *Ibid.*

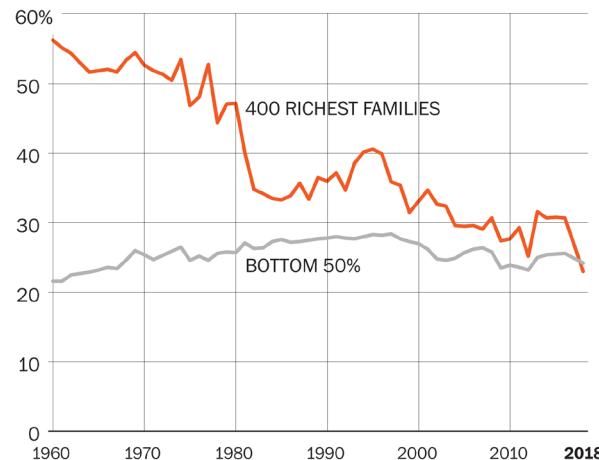
19. Krugman, P. (2019), “Notes on Excessive Wealth Disorder”. *The New York Times*. 22/06/19. <https://www.nytimes.com/2019/06/22/opinion/notes-on-excessive-wealth-disorder.html>

20. <https://www.magnifycommunity.com/news/conversation-alan-davis>

21. Ingraham, C. (2018), “For the first time in history, U.S. billionaires paid a lower tax rate than the working class last year”, *The Washington Post*, 08/10/19. <https://www.washingtonpost.com/business/2019/10/08/first-time-history-us-billionaires-paid-lower-tax-rate-than-working-class-last-year/>

## In 2018, the super-rich paid a lower tax rate than the bottom 50%

Average effective tax rates of the 400 richest families and the bottom 50 percent of U.S. households



Source: Emmanuel Saez and Gabriel Zucman

THE WASHINGTON POST

Note: Includes federal, state and local taxes.

**Source :** Ingraham, C. (2019). "For the first time in history, U.S. billionaires paid a lower tax rate than the working class last year". The Washington Post. 08/10/19.

8

En 2021, le think tank d'investigation journalistique ProPublica<sup>22</sup> a calculé le « taux d'imposition véritable » (*true tax rate*) des 25 premiers milliardaires américains. L'accroissement de leur fortune agrégée de 401 milliards de dollars sur la période 2014-2018 (essentiellement des gains en capital, qui ne sont pas imposables aux États-Unis tant qu'ils ne sont pas réalisés) n'a été fiscalisé qu'à hauteur de 3,4 % en moyenne. Certains milliardaires ont réussi à faire chuter leur taux d'imposition fédérale à zéro pendant plusieurs années consécutives. Dans le même temps, les ménages américains avec un revenu annuel moyen de 70.000 dollars (essentiellement des salaires) payaient environ 14 % d'impôts fédéraux. La mise en évidence de ces disparités de *pression fiscale réelle* illustre un malaise que la philanthropie ne pourra pas résoudre à elle seule.

## UN PRÉCURSEUR DANS LA LITTÉRATURE FRANCOPHONE

La littérature préexistante sur la philanthropie offre déjà son lot d'œuvres critiques, voire pamphétilaires, avec une nouvelle vague apparue ces dernières années. Dans la sphère anglophone, la sociologue britannique Linsey McGoey fut la première à investiguer minutieusement le cas de la Fondation Bill et Melinda Gates<sup>23</sup>, actuellement la plus influente au monde. David Callahan, expert indépendant auprès de philanthropes, a ranimé le feu de la vision critique des grands donateurs aux États-Unis<sup>24</sup>.

22. Eisinger, J., Ernsthause, J., & Kiel, P. (2021). "The Secret IRS Files: Trove of Never-Before-Seen Records Reveal How the Wealthiest Avoid Income Tax". ProPublica. 08/06/21. <https://www.propublica.org/article/the-secret-irs-files-trove-of-never-before-seen-records-reveal-how-the-wealthiest-avoid-income-tax>

23. McGoey, L. (2015). *No such thing as a free gift: The Gates Foundation and the price of philanthropy*. Verso Books.

24. Callahan, D. (2017). *The givers: Wealth, power, and philanthropy in a new gilded age*. Vintage.

Puis Anand Giridharadas<sup>25</sup>, chroniqueur au *New York Times*, et Rob Reich<sup>26</sup>, professeur de philosophie à Stanford, lui ont emboîté le pas et leurs ouvrages ont connu une audience planétaire. Parmi les auteurs francophones qui ont abordé le sujet dans une perspective non hagiographique, on notera – entre autres – les travaux de sociologues comme Nicolas Guilhot sur la haute finance<sup>27</sup>, Sylvain Lefèvre et Jean-Marc Fontan sur les fondations en tant que « nouveaux acteurs politiques »<sup>28</sup>, Nicolas Duvoux<sup>29</sup> et Alexandre Lambelet<sup>30</sup> sur les politiques de lutte contre la pauvreté ainsi que des historiens de la philanthropie transnationale comme Ludovic Tournès sur l'influence des fondations américaines<sup>31</sup> et Anne Monier sur le soutien des « Amis » mécènes aux arts et à la culture<sup>32</sup>. Les politistes Julia Cagé et Elisa Chelle se sont interrogées respectivement sur l'indépendance des médias<sup>33</sup> et sur les transformations de l'action publique<sup>34</sup> que l'essor de la philanthropie vient bousculer. Les philosophes Thierry Pech et Marc-Olivier Padis avaient très tôt révélé les ambiguïtés du positionnement des ONG, devenues des « multinationales du cœur », du fait de leurs liens enchevêtrés avec les États et le marché<sup>35</sup>. L'essayiste Guy Sorman a souligné à la fois la vitalité et les paradoxes en clair-obscur de la générosité privée américaine<sup>36</sup>. Le journaliste d'investigation Lionel Astruc, spécialiste d'agroécologie, a mis en lumière les stratégies controversées et résultats contestables de la Fondation Gates<sup>37</sup> dans les domaines de l'agriculture et de la santé. Un ouvrage collectif récent a questionné la légitimité de l'action des élites via la philanthropie qui rencontre très peu de contre-pouvoirs en démocratie<sup>38</sup>. Aucun auteur francophone n'avait cependant, à ce jour, osé franchir le pas d'une critique aussi acerbe, directe et globalisante, d'une activité qui prend une ampleur sans précédent dans la vie publique. Gageons que cet essai avant-gardiste fera germer une réflexion de fond sur la place qu'il convient d'accorder à l'action philanthropique et sur les garde-fous nécessaires pour préserver sa grandeur d'âme, en séparant le bon grain de l'ivraie.

## UNE VOIE MÉDIANE À BÂTIR

Si l'ouvrage se présente résolument comme un pavé dans la mare, éclaboussant bien au-delà du strict champ des fondations et associations, ces dernières pourront se sentir démunies face à ce diagnostic grave et sans remède facile. Elles demeureront en effet confrontées à ce triple

25. Giridharadas, A. (2018), *Winners Take All. The Elite Charade of Changing the World*, New York, Penguin Random House. Lire la recension de l'ouvrage : Monier, A. (2019), « Le mythe de la philanthropie », *La Vie des Idées*, 24/10/19. (<https://laviedesidees.fr/Anand-Giridharadas-Winners-take-all.html>)

26. Reich, R. (2018), *Just Giving: Why Philanthropy Is Failing Democracy and How it Can Do Better*, Princeton, Princeton University Press.

27. Guilhot, N. (2004). *Financiers, Philanthropes : Vocations éthiques et reproduction du capital à Wall Street depuis 1970*. Seuil/Raisons d'agir.

28. Fontan, J. M., Elson, P. R., & Lefebvre, S. (2017). *Les fondations philanthropiques : de nouveaux acteurs politiques ?* Presses de l'Université du Québec.

29. Duvoux, N. (2015). *Les oubliés du rêve américain. Philanthropie, État et pauvreté urbaine aux États-Unis*. PUF.

30. Lambelet, A. (2014). *La philanthropie*. Presses de Sciences Po.

31. Tournès, L. (2010) (dir.). *L'argent de l'influence. Les fondations américaines et leurs réseaux européens*. Autrement.

32. Monier, A. (2019). *Nos chers « Amis américains »*. *Une enquête sur la philanthropie d'élite transnationale*. Presses universitaires de France.

33. Cagé, J. (2018). *Le prix de la démocratie*. Fayard.

34. Chelle, É. (2017). « La philanthropie aux États-Unis et en France. Retour sur une traditionnelle opposition ». *Sociologie*, 8(4), 395-408.

35. Pech, T., & Padis, M. O. (2004). *Les multinationales du cœur : les ONG, la politique et le marché*. Seuil/La République des Idées.

36. Sorman, G. (2013). *Le cœur américain : éloge du don*. Fayard.

37. Astruc, L. (2019). *L'art de la fausse générosité : la Fondation Bill et Melinda Gates*. Récit d'investigation, postface de Vandana Shiva. Actes Sud.

38. Lefèvre, S., & Monier, A. (dir.) (2021). *Philanthropes en démocratie*. PUF. Coll. « La vie des idées ».

questionnement : Comment entendre la critique, compte tenu des difficultés du secteur qui se trouve frappé de plein fouet par la crise actuelle ? Comment l'accueillir de manière constructive malgré sa sévérité ? Et surtout, comment la démentir à long terme ?

On songe aussitôt à la réfutation du commerce des indulgences qui ébranla jadis les piliers de la chrétienté occidentale pendant des décennies. La réponse fut alors la Réforme, puis la Contre-Réforme, par tâtonnements et itérations successives, avec des déclinaisons à la fois spirituelles et organisationnelles. *Mutatis mutandis*, on pourrait imaginer une trajectoire semblable pour la philanthropie, qui interpelle et bouscule nos sociétés contemporaines sur la vanité de l'accumulation infinie de richesses, sur le rôle accordé à la générosité privée, et plus généralement à l'initiative citoyenne, en complément de l'action étatique, dans la poursuite du bien commun.

Dans cette quête, il faudra bien sûr poursuivre un dialogue fécond déjà engagé avec les pouvoirs publics<sup>39</sup>. Il faudra suivre un chemin de crête en évitant de tomber d'un côté sur le versant escarpé du concert de louanges aveugles qui encense les milliardaires sans prise de recul, ni de glisser de l'autre côté dans le ravin de diatribes véhémentes qui amalgament et réprouvent tous les philanthropes sans discernement. Dans cette randonnée difficile, remettre à l'honneur quelques figures exemplaires pourra servir de bâton de pèlerin, à l'instar de Chuck Feeney<sup>40</sup>, milliardaire contemporain qui a distribué l'intégralité de sa fortune de son vivant, dont la générosité secrète et authentique inspire déjà une nouvelle génération de mécènes<sup>41</sup>. Il faudra aussi rappeler que les traditions des vieilles familles françaises, nobles ou bourgeoises, ont un sens profond de transmission intergénérationnelle de valeurs<sup>42</sup> parmi lesquelles la philanthropie occupe une place centrale<sup>43</sup>. Vincent Edin souligne à cet égard (mais trop succinctement) l'engagement des Noailles, toujours discret et persistant au fil des siècles. Cet esprit est perpétué aujourd'hui par des réseaux dynamiques comme ceux des fondations familiales<sup>44</sup>, qui n'ont assurément rien en commun avec les gourous de la Silicon Valley dont l'ambition bruyamment affichée confine à l'hubris – par exemple lorsqu'ils prétendent résoudre la crise climatique via les seules technologies sans jamais envisager une plus grande frugalité des modes de vie<sup>45</sup>, ou lorsqu'ils proclament sans ambages leur désir de vivre éternellement<sup>46</sup>.

10

Il est donc crucial de sortir de la caricature pour développer un regard nuancé sur la philanthropie, qui reconnaissse pleinement la sincérité des élans du cœur et qui admette le bien-fondé des initiatives civiques privées, tout en gardant les yeux grands ouverts sur les visées idéolo-

39. El Haïry, S., & Moutchou, N., (2020), « La philanthropie à la française : rapport remis au Premier ministre » (<https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/274626.pdf>)

40. Bertoni, S. (2020). "Exclusive: The billionaire who wanted to die broke . . . Is Now Officially Broke". *Forbes*. 15/09/20. (<https://www.forbes.com/sites/stevenbertoni/2020/09/15/exclusive-the-billionaire-who-wanted-to-die-broke-is-now-officially-broke/#20e4bf1e3a2a>)

41. Il se dit dans le milieu des grands donateurs que son exemple aurait inspiré l'initiative du *Giving Pledge*, dont les membres ont promis de reverser au moins la moitié de leur fortune de leur vivant ou au moment de leur mort. En réalité, ce mouvement informel qui rassemblait plus de 200 milliardaires en 2020, dépourvu de moyen de contrôle des engagements pris, est encore loin d'avoir atteint cet idéal. Voir : Schmitz, H. P., Mitchell, G. E., & McCollum, E. M. (2021). "How Billionaires Explain Their Philanthropy: A Mixed-Method Analysis of the Giving Pledge Letters". *VOLUNTAS: International Journal of Voluntary and Nonprofit Organizations*, 32(2), 512-523.

42. Mension-Rigau, É. (1997). *Aristocrates et grands bourgeois : éducation, traditions, valeurs*. Perrin.

43. Gautier, A., & Pache, A. C. (2014). *La philanthropie : une affaire de familles*. Autrement.

44. À l'instar de l'association française « Un Esprit de Famille » qui rassemble des fonds et fondations d'initiative familiale ou privée. <https://unespritdefamille.org/>

45. Edin, V. (2021), « Philanthropes sauveurs du climat : moins d'hubris, plus d'humus », 11mai2020.co, 12/03/21, <https://11mai2020.co/philanthropes-sauveurs-du-climat-moins-dhubris-plus-dhumus/>

46. Cha, A. E. (2015). "Tech Titans' Latest Project: Defy Death". *The Washington Post*. 04/04/15. <https://www.washington-post.com/sf/national/2015/04/04/tech-titans-latest-project-defy-death/>

giques<sup>47</sup> en amont, et les conditions techniques, fiscales, et opérationnelles dans lesquelles des sommes considérables sont transférées (souvent transitant par des véhicules juridico-financiers sophistiqués) et utilisées en aval. L'effort des chercheurs et des analystes du secteur caritatif est de mise, mais aussi celui des citoyens, car, après tout, l'argent philanthropique est en partie le leur, lorsqu'existe un mécanisme d'incitation fiscale au don qui conduit la puissance publique à renoncer à une partie de ses recettes d'impôt (ce que le jargon appelle « dépense fiscale ») en espérant susciter un effet de levier pour canaliser davantage de ressources vers des causes d'intérêt général. Ce mécanisme légitime existe dans de nombreux pays sous diverses formes<sup>48</sup>. Il appartient aux citoyens-électeurs de s'en informer, d'observer comment il est utilisé et de déterminer par la voix de leurs représentants quelles améliorations seraient souhaitables. Il n'existe cependant pas de modèle universel. *In fine*, la place accordée aux philanthropes est variable selon les contextes nationaux, en fonction de l'histoire et de la culture des pays. Sur la scène mondiale, il convient toutefois désormais de tenir compte de ces acteurs d'une diplomatie d'influence dans les relations internationales<sup>49</sup>. Ce choix collectif, qui relèvera toujours de la *philosophie politique*, est hélas trop souvent occulté derrière les aspects juridico-techniques, les récits surmédiatisés ou les polémiques faciles.

## CLARIFIER LE DÉBAT POUR VALORISER LA VÉRITABLE PHILANTHROPIE

En refermant l'ouvrage, on pourra regretter que le ton plaisant et impertinent de l'essayiste flirte parfois avec les intonations accusatrices du procureur. On eût aimé qu'il se fit davantage l'avocat de tous ces grands donateurs qui accomplissent des œuvres remarquables, mais rarement remarquées. On eût aussi apprécié qu'il distinguât plus clairement les « opérations séduction » de multinationales cotées en bourse, aux actionnaires lointains et indifférents, contrastant nettement avec le mécénat local des entreprises familiales et des donateurs individuels enracinés dans leurs terroirs<sup>50</sup>. La France compte en effet de nombreux philanthropes, qui ne sont certainement pas parfaits (qui peut prétendre l'être ?), mais qui agissent de bonne volonté, sans bruit ni contreparties, essentiellement pour la beauté du geste et pour rendre leur fortune socialement utile<sup>51</sup>. Peut-être cette réalité (probablement majoritaire) fera-t-elle l'objet d'un prochain essai afin d'offrir au lecteur un panorama équilibré du paysage philanthropique ?

Du reste, il ne faudrait pas voir cet essai au titre provocateur comme un énième brûlot contre le mécénat ou contre la richesse. Vincent Edin s'en défend expressément. Il s'agit plutôt d'un diagnostic sans complaisance, certes parfois sévère, sur les travers qu'il est urgent de corriger pour mieux laisser fleurir la véritable philanthropie, au sens grec originel d'« amour de l'humanité ». Car en définitive, les protagonistes qui abîment la belle idée de philanthropie sont-ils : La minorité de ceux qui l'instrumentalisent et la pervertissent ? Les Cassandre qui, comme l'auteur,

47. Duvoux, N. (2018). « Les valeurs de la philanthropie ». *Informations sociales*, Vol.1, n°196-197, pp.38-46. <https://doi.org/10.3917/ins.196.0038>

48. OECD (2020). *Taxation and Philanthropy, OECD Tax Policy Studies*. 27. Paris: OECD Publishing. <https://doi.org/10.1787/df434a77-en>

49. Sellen, C. (2021). « Philanthropes sans frontières : la générosité privée au secours du monde ? », *Politique étrangère*, vol. 86, n°1, printemps 2021, Institut français des relations internationales, pp. 131-145.

50. Voir par exemple le Tour de France des Mécènes organisé entre 2016 et 2019 par l'ADMICAL, rassemblant de nombreuses PME et sensibilisant 1800 entrepreneurs dans une vingtaine de villes. <https://admical.org/contenu/admical-tour>

51. Sellen, C. (2019). « Is philanthropy a way for the wealthy to convert wealth into happiness? Preliminary exploration in France ». In Brûlé, G. & Suter, C. (Eds.). *Wealth(S) and Subjective Well-Being*. Cham: Springer, Social Indicators Research Series, 76, June, pp. 247-278.

pointent du doigt le danger se profilant à l'horizon ? Ou ceux qui s'abstiennent d'une réflexion nécessaire pour empêcher une dérive non souhaitable ?

Ainsi, pour peu que l'on fasse l'effort de distinguer soigneusement les profils d'acteurs (les gérants de PME-ETI ne sont pas des GAFAM) et leurs motivations (la spontanéité du cœur n'est pas un calcul froidement rationnel), que l'on s'exerce à décrypter les discours (en les comparant aux actes), et à condition que l'on soit exigeant dans l'usage des mots pour qualifier une réalité observable (le philanthrope est « l'ami du genre humain », tandis que le « grand donateur » est un individu versant une somme importante), on aura désormais tous les outils pour examiner avec sérénité non pas « la philanthropie en général », mais *la diversité des activités se réclamant de l'idéal philanthropique* – et leur décerner au cas par cas cet épithète élogieux, seulement lorsqu'il est mérité, afin d'en préserver la valeur.

En procédant de la sorte, on finira sûrement par donner tort à la maxime injuste de Paul Lafargue. Car rien n'est irréversible en matière de choix de société, contrairement à ce qu'affirmait la Dame de Fer en 1980 (« *You turn if you want to. The lady's not for turning.* »). On peut toujours choisir un autre monde (y compris en tant que milliardaire), et ceci est une affaire de volonté politique, donc de mobilisation citoyenne. D'ailleurs de nouvelles figures de proue émergent qui pourraient changer drastiquement la perception de la philanthropie par le grand public, à l'instar de l'initiative de l'entrepreneur Pierre-Edouard Stérin, qui a révélé en juin 2021 son intention de donner 100 % de sa fortune estimée à 800 millions d'euros à des causes caritatives<sup>52</sup>. Un exemple inédit qui pourrait inspirer ses pairs.

Le secteur caritatif français, quant à lui, a déjà montré qu'il était suffisamment solide et organisé pour affronter l'orage des débats publics autour du mécénat<sup>53</sup> et traverser la tempête des réformes politiques en s'exprimant à l'unisson<sup>54</sup>. Autre signe très positif : durant l'année 2020, au milieu d'une crise d'une brutalité sans précédent, la générosité des Français a bondi de 13,7 % par rapport à l'année précédente, faisant fi du marasme économique<sup>55</sup>. Dix-huit ans après la loi Aillagon de 2003<sup>56</sup>, la philanthropie « à la française »<sup>57</sup> a donc incontestablement atteint l'âge de la majorité et saura certainement relever le défi de la critique pour s'affirmer et rayonner de plus belle.

52. Schwyter, A. (2021), « Ce riche français donne 800 millions d'euros à des associations », *Challenges*, 16/06/21. ([https://www.challenges.fr/high-tech/ce-riche-francais-donne-800-millions-d-euros-a-des-associations\\_769181](https://www.challenges.fr/high-tech/ce-riche-francais-donne-800-millions-d-euros-a-des-associations_769181))

53. Voir les débats houleux à l'occasion de l'incendie de la cathédrale Notre Dame en 2019.

54. Voir la mobilisation de la « Coordination générosité » (collectif d'organisations représentatives du secteur) contre la réforme parlementaire de 2020. (<https://www.francegenerosites.org/plf-2020-modification-de-la-fiscalite-du-mecenat-des-entreprises-en-france/>)

55. France Générosités (2021), « Baromètre de la générosité 2020 », 20/05/21. (<https://www.francegenerosites.org/resources/barometre-de-la-generosite-2020-france-generosites-mai-2021/>)

56. Loi n° 2003-709 du 1<sup>er</sup> août 2003 relative au mécénat, aux associations et aux fondations. <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT00000791289/>

57. Rozier S. & O. de Laurens (2012), « La philanthropie à la française. L'engagement au service du progrès social », *Observatoire de la Fondation de France*, Septembre.

## ***Philanthropy and Social Sciences Program***

The Philanthropy and Social Sciences Program is a research program of the CRESP-PA-LabTop (UMR 7217, CNRS, Paris 8, Paris Nanterre) lab. It aims to promote and structure research on philanthropy. It is supported by the Fondation de France, the Fondation Caritas France, the Fondation Daniel et Nina Carasso and the Philab in Montréal, Québec. PSSP is co-directed by Nicolas Duvoux and Rémi Guillem (Paris 8, Sciences Po, PSSP).

### **AUTHOR**

#### ***Charles Sellen***

Charles Sellen s'est spécialisé sur la philanthropie depuis un séjour d'études à Georgetown University et la rédaction d'un rapport sur les fondations américaines à l'ambassade de France à Washington (2004). Titulaire d'un doctorat en économie (Sciences Po, 2012), il a collaboré au Centre d'études et de recherches sur la philanthropie (CerPhi, 2013-2014) puis à l'Agence française de développement en tant que coordinateur éditorial des publications scientifiques (2014-2019). Il a ensuite été lauréat du programme Fulbright « NGO Leaders », et invité comme « inaugural Global Philanthropy Fellow » à la Lilly Family School of Philanthropy basée à Indianapolis (2019-2021). Il a été administrateur puis président (2011-2018) de La Fabrique Spinoza, premier think tank francophone sur le bien-être et le bonheur.

#### ***Chief editor of the working paper series :***

Nicolas Duvoux